



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>42548</b>	De <b>Mme Myriane Houplain</b> ( Non inscrit - Pas-de-Calais )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur
<b>Rubrique</b> >immigration	<b>Tête d'analyse</b> >Flux migratoires	<b>Analyse</b> > Flux migratoires.
Question publiée au JO le : <b>16/11/2021</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Myriane Houplain attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le nouvel afflux de migrants auquel le pays est actuellement confronté. Le département du Pas-de-Calais est le territoire le plus touché par ces nouvelles arrivées de migrants qui tentent par tous les moyens de traverser la Manche avec pour objectif de rejoindre les côtes anglaises. Le rythme de ces arrivées tend à s'accélérer nettement. De nombreuses tentatives de traversées se sont de nouveau déroulées la semaine du 1er novembre 2021. La préfecture maritime fait état de pas moins de 22 interventions ces derniers jours, mobilisant jusqu'à neuf bateaux et deux hélicoptères. Près de 800 naufragés ont dû être secourus en l'espace d'une seule nuit. Il est temps que ces situations dangereuses cessent. Elles sont sources de graves troubles à l'ordre public dans ces zones déjà durement fragilisées. Afin d'éviter que les territoires continuent d'être le théâtre de ces arrivées constantes et massives, il est urgent que l'État reprenne le contrôle de ses frontières. Il en va du maintien de l'ordre public ainsi que de la sécurité de l'ensemble des protagonistes. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui dresser un état des lieux précis de la situation ainsi que de lui faire part des mesures rapides qui peuvent être mises en œuvre afin de parvenir à une réelle maîtrise de ces flux migratoires et ainsi permettre à ces territoires de retrouver l'équilibre auquel ils aspirent.